



ANNONCES - JUIN 2026

Mardi 2 juin : de la férie – 4^{ème} classe <i>Mémoire des saints Marcellin et Pierre, martyrs et de saint Erasme, évêque et martyr</i>	18h45	Messe basse	17h30 : catéchisme pour enfants
Samedi 6 juin : Saint Norbert, évêque et confesseur 3 ^{ème} classe - 1 ^{er} samedi du mois	10h30 11h00	Confessions et chapelet Messe basse	
DIMANCHE 7 juin : <u>SOLENNITE DE LA FETE-DIEU</u> <i>2^{ème} Dimanche après la Pentecôte</i>	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe & Salut du St-Sacrement	
Mardi 9 juin : de la férie – 4^{ème} classe <i>Mémoire des saints Prime et Félicien, martyrs</i>	18h45	Messe basse	17h30 : catéchisme pour enfants
DIMANCHE 14 juin : <u>Solennité de la Fête du Sacré-Cœur de Jésus</u> – 2 ^{ème} classe <i>3^{ème} Dimanche après la Pentecôte</i>	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	
Mardi 16 juin : de la férie – 4^{ème} classe	18h45	Messe basse	17h30 : catéchisme pour enfants 19h30 : Catéchisme pour adultes
DIMANCHE 21 juin : 4^{ème} Dimanche après la Pentecôte 2 ^{ème} classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	
Mardi 23 juin : Vigile de la Nativité de saint Jean- Baptiste - 2^{ème} classe	18h45	Messe basse	17h30 : catéchisme pour enfants 19h30 : groupe de jeunes
DIMANCHE 28 juin : 5^{ème} Dimanche après la Pentecôte <i>Vigile des saints apôtres Pierre et Paul</i> 2 ^{ème} classe	8h00 8h30 9h30 10h00	Confessions Messe basse Confessions et chapelet Grand-Messe	
Mardi 30 juin :		PAS DE MESSE	

Questions autour des sacres



La décision de sacrer des évêques nous concerne tous, puisque nous sommes membres de l'Église. Et ce qui est en jeu, ce n'est

pas tant l'avenir de la Fraternité Saint-Pie-X que celui de l'Église elle-même ; car ce que nous réclamons — la Tradition — concerne toute l'Église.

En outre, si une telle décision appartient aux supérieurs, il n'en demeure pas moins que chacun doit se prononcer pour ou contre cet acte, puisqu'il touche à la transmission de la foi dont notre propre salut dépend.

Ajoutons enfin que les sacres épiscopaux pourraient nous condamner à une marginalisation dont nous devons tous assumer le poids, chacun à notre niveau.

De quoi s'agit-il ?

Dans un contexte marqué par une confusion doctrinale et morale généralisée, il importe de se donner les meilleures garanties pour recevoir et conserver la foi intégralement catholique, en dehors de laquelle le salut éternel n'est pas possible.

La voie la plus sûre consiste à recourir aux sacrements, administrés et célébrés selon les rites les plus vénérables et authentiques, et, au préalable, à une prédication en parfaite harmonie avec ce que les sacrements signifient et contiennent. Voilà ce que les sacres épiscopaux assureront à nos âmes, par la continuité du sacerdoce catholique !

La transmission de la foi est-elle vraiment menacée ?

Aujourd'hui il se propage au sein même de l'Église, et à grande échelle, des doctrines mensongères et erronées, et qui plus est, relayées par le corps épiscopal dans son ensemble. Saint Paul, dans son épître aux Éphésiens, compare ces erreurs à des vents capables de nous emporter « çà et là », c'est-à-dire de nous égarer dans la foi.

La propagation de l'erreur, qui entraîne un délabrement doctrinal et moral sans précédent crée dans l'Église une situation d'extrême urgence.

La situation est telle que nous n'avons plus la garantie d'être enseignés, fortifiés et protégés dans la foi catholique par les autorités ecclésiastiques, qui, sans toujours éliminer la Tradition, la relèguent à un cadre marginal et précaire. On en arrive à ce que la Tradition, qui est pourtant la norme et la vie même de l'Église, soit désormais une exception, et qu'elle ne puisse, au mieux, faire l'objet que d'un privilège, tandis que, ô comble d'injustice, les innovations, manifestement dangereuses pour la foi et la piété des fidèles, soient devenues la règle. Pour preuve, à Rome, le pèlerinage du Jubilé destiné aux personnes LGBT, accueilli dans la basilique du Gesù,

pour la célébration d'une messe, était jugé plus conforme à la norme que le pèlerinage organisé par la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X, réduite à se réunir sur un terrain en plein air, au Colle Oppio, pour une messe solennelle.

Les sacres épiscopaux, qui nous « chasseraient des synagogues » — c'est-à-dire des structures officielles de l'Église —, ne risqueraient-ils pas de nous condamner au « repli sur soi » ?

Les autorités romaines cherchent en effet à nous exclure, ce qui pourrait intimider les fidèles souhaitant s'adresser à nous. Pourtant, la perspective de cette exclusion ne doit pas nous détourner du véritable combat de la foi, laquelle prime sur toutes les lois ecclésiastiques.

En même temps, il faut reconnaître que ces sacres, s'ils entraînaient des condamnations arbitraires et injustes, nous offriraient ce que l'on pourrait appeler un « périmètre de sécurité ». En effet, ils nous mettraient plus sûrement à l'abri de la contagion ambiante. Il est d'ailleurs indéniable que la foi se transmet plus fidèlement là où la Tradition de l'Église est maintenue et vécue intégralement. On peut malheureusement constater qu'en s'en écartant, on s'expose davantage à l'égarement, ainsi qu'aux dérives doctrinales ou morales. Mais cette protection n'a de sens que si elle permet de conserver la Tradition afin de la faire davantage rayonner et de lui rendre tous ses droits dans toutes les sphères de l'Église, depuis Rome jusqu'à la plus humble paroisse. C'est la Tradition pour tous !

Qu'en est-il de l'obéissance que nous devons au pape ?

La décision des sacres ne nous met pas pour autant en contradiction avec l'obéissance que nous devons ordinairement à nos pasteurs.

D'une part, il s'agit de faire exception à une règle ecclésiastique — et non à une institution divine — pour obéir d'abord à Dieu, auquel toute autorité, même la plus élevée, doit une entière soumission.

D'autre part, une décision exceptionnelle peut être prise sans l'autorité légitime lorsque celle-ci, pour une raison ou une autre, est empêchée ou anormalement inaccessible.

Quel bien pouvons-nous en tirer aussi pour nos âmes ?

Enfin, c'est pour nous l'occasion de mieux pénétrer le mystère de l'Église, dont le premier de tous les trésors est la foi, à préserver et à transmettre dans toute son intégrité, sans altération ni diminution, et dont la première loi est le salut des âmes.

N'hésitons donc pas à nous associer à cet événement salutaire pour l'Église et les âmes, ne serait-ce que par la prière, le sacrifice et donc une vie chrétienne plus fervente.

Abbé Laurent Ramé +